

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****N° 2003/02****OBJET : Création de la Mission Locale des Graves – adhésion à l'Association**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45Nombre de Conseillers présents : 30Nombre de Conseillers présents et représentés : 40Quorum : 23Date convocation du Conseil Communautaire : 28/02/2003Date d'affichage de la convocation au siège : 28/02/2003

La séance est ouverte

**Le 06 mars de l'année deux mille trois à 19 heures**

en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)		M. TAMARELLE	
DARRIET Bernard (Vice-Président)		M. FOUSSIER		SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)			X	SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)			X
AUZIER Daniel		M. PAULIN		GONZALEZ Raymond	X		
BALAYE Philippe	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BAQUER Michel		M. LEMIRE		LOPEZ Maria	X		
BARON Michel		M. GARROS		MARTIN Benoit	X		
BERGEY Huguette			X	MAY Marylène	X		
BOURROUSSE Michèle	X			MUSSEAU Alain		M. TARRIDE	
BOYER Alain			X	NARDI Philippe			X
CAULE Jean Michel	X			OLIVIER Julien	X		
CHENNA Nadine	X			PELISSIER Bernadette	X		
DANNE Philippe	X			POUSSEAU Michel	X		
DELORT Francis		Mme BUORO		RANCEZE Martine	X		
DUPART Jean Luc	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
ESTRADE Philippe	X			SAUZEAU Jacky		M. PEZAT	
FAUGERE Michel	X			SERIS Didier	X		
FOUSSIER Jean Guy	X			TARRIDE Francis	X		
GACHET Jean Michel	X			VIDAL Pierre		M. CLAVERIE	
GARBAY Dominique	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

## **Création de la Mission Locale des Graves Adhésion à l'Association**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 4, section « Actions sociales » ;

**Vu** les travaux de la Commission « Actions sociales, politique du logement social, aides ménagères, maisons de retraite, emploi, missions locales, gens du voyage » ;

**Vu** le courrier de la Communauté de Communes de Montesquieu en date du 24 janvier 2003 à Monsieur le Préfet de la Gironde, affirmant l'engagement dans le processus de création d'une mission locale ;

**Vu** la Charte en vue de la création de la Mission Locale et les statuts de l'association de préfiguration de la Mission Locale ci-annexés ;

**Considérant** que le « protocole d'accord 2000 des missions locales », signé au niveau national prévoit la transformation des P.A.I.O. en missions locales ;

**Considérant** l'avis favorable du Bureau ;

### Exposé :

Les Missions Locales permettent une intervention globale sur les difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes par une prise en compte de leurs besoins sociaux, de santé, de logement.

L'Etat a décidé de terminer la restructuration des PAIO et Missions Locales au 31 décembre 2003 ; il est donc nécessaire de faire acte de candidature rapidement, afin de bénéficier des financements.

La constitution d'une association préfigurant la Mission Locale est désormais nécessaire ; cette association aura pour objet de préparer, dans une période transitoire d'un an, la forme juridique définitive de la Mission Locale, ainsi que son organisation technique, territoriale et budgétaire future.

L'association vise aussi à promouvoir directement ou indirectement toutes les actions et initiatives destinées à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes par une prise en compte globale de leurs besoins d'insertion sociale et professionnelle, de santé, de logement...etc. Cette politique doit intégrer les projets locaux et les spécificités territoriales.

Elle regrouperait les communes de Bègles, Gradignan, Pessac, Talence, Villenave d'Ornon et les Communautés de Communes Cestas / Canéjan et de Montesquieu.

Les statuts de l'association prévoient la création des quatre collèges suivants : collectivités locales, Etat, partenaires économiques et sociaux, associations. Les Collectivités sont représentées suivant les instances au prorata du nombre d'habitants. Le Bureau est l'exécutif de l'association ; une présidence tournante sera assurée par un élu des villes ou Communautés de Communes.

***Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :***

1. **approuve** la Charte en vue de la création de la Mission Locale ;
2. **adhère** à l'association de préfiguration de la Mission Locale et à en approuver les statuts ;
3. **désigne** chacun des Maires des treize communes de la Communauté comme membres de l'Assemblée Générale de l'association et quatre représentants de notre Collectivité au Conseil d'administration de l'Association : Nadine CHENNA, Marylène MAY, Jean Paul SOURROUILLE, Christian TAMARELLE.
4. **fixe** sa participation pour l'année 2003 à 1 € par habitant, au prorata de la date de création de l'Association (prévue pour le 1<sup>er</sup> avril), participation versée à la Mission Locale des Graves au lieu et place des communes, soit 22.988 €

Pour copie conforme,

Fait à La Brède, le 10 mars 2003  
Le Président,  
Christian TAMARELLE